

COMMUNE DE LA NEUVILLE AU PONT**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 02 juin 2023****Nombre de membres :**

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 11

L'an deux mille vingt-trois et le deux juin à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur ZENTNER Franck.

Etaient présents: ZENTNER Franck, MABIRE Jean Louis, GILLON Angélique, JACQUES Alex, CELLIER Denis, FAILLIET Nathalie, VAIRY Laetitia, ROBIN Jean-Jacques

Date de la convocation
26/05/2023Date d'affichage de la
convocation
26/05/2023

Absent(e-s) excusé(e-s) :

Absent(e-s): MICHELET Aline, ARBELIN David, AUTIN Philippe,
COQUILLARD Jean-MarieReprésenté(e-s): Frédéric BAUDART par Franck ZENTNER, Lucas PIOT par
Angélique GILLON, Hélène GOMES TILLOY par Alex JACQUES

Monsieur JACQUES Alex est désigné secrétaire.

Délibération DE_2023_4_6**Demande de subvention remplacement poteaux d'incendie**

Le Maire expose au conseil le projet de remplacement de 2 poteaux de lutte contre l'incendie. Il indique que cette opération est éligible à la DETR et au Département pour la réalisation de ces travaux. Le montant de ce remplacement est estimé à 9 000 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver le projet de remplacement de 2 poteaux de lutte contre l'incendie pour un montant estimé à 9000 € HT,
- De solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2024,
- De solliciter l'aide du Département,
- D'accepter le principe d'une majoration de l'autofinancement au cas où les subventions accordées seraient inférieures aux montants sollicités,
- D'autoriser monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier et à son règlement.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à LA NEUVILLE AU PONT, le 05/06/2023

Le Maire, Franck ZENTNER

